

La coutellerie à Thiers et dans ses environs.

En l'absence de documents écrits avant le 14^{ème} siècle, on peut malgré tout s'appuyer sur des découvertes de vestiges archéologiques pour avancer une période d'apparition de l'activité coutelière dans la cité thiernoise. Une meule usagée semblable à celles utilisées par les couteliers pour le travail des lames est actuellement déposée au Musée de la Coutellerie. Il s'agit d'un réemploi ayant été inclus dans la maçonnerie du transept de l'église Saint-Genès, lors de travaux effectués au cours du 13^{ème} siècle.

Les nombreuses destructions que la ville basse et son abbaye eurent à souffrir épisodiquement aux 8^{ème} et 9^{ème} siècles de la part des Francs, des Sarrazins et des Normands ou au cours des luttes intestines entre seigneurs, incitèrent la population à migrer vers des sites plus faciles à défendre, dans la partie haute de la ville et à rechercher la protection du seigneur local. La forteresse, imposante pour l'époque, que celui-ci avait fait ériger près de l'église Saint-Genès au début du 10^{ème} siècle constituait un refuge propice aux activités humaines, qu'elles soient agricoles, artisanales ou marchandes. Cette croissance démographique rapide est attestée par l'extension continue des murailles intégrant des espaces de plus en plus larges et donc des populations de plus en plus importantes.

Des chartes de franchise avaient été accordées aux habitants de la ville haute par les seigneurs de Thiers au 13^{ème} siècle, prémices d'une autorité communale qui s'appuyait essentiellement sur les marchands et les différents corps de métiers, déjà nombreux. La population de ce début du 13^{ème} siècle est évaluée à 1800 habitants pour la ville haute et à peu près autant pour la ville basse¹. Ce nombre d'habitants, important pour l'époque, est le signe d'une cité dynamique dans laquelle la fabrication d'objets en métal était présente pour répondre aux besoins agricoles et aux usages domestiques.

Un terrier daté de 1379, registre contenant les lois et usages d'une seigneurie, les droits et conditions des personnes, ainsi que les droits de leyde (redevances) et obligations auxquelles elles sont soumises, fait état d'une redevance sur le fer et l'acier². Il devait donc se faire, dès cette époque, une consommation de métaux significative pour qu'elle puisse donner lieu à taxation.

D'autres documents anciens attestent de la présence de couteliers à Thiers. En 1460, une lettre de rémission accorde la grâce du roi Charles VII à un coutelier thiernois accusé d'avoir fourni à un orfèvre parisien des coins à frapper de la fausse monnaie³. Le choix d'un coutelier de Thiers était sans doute une mesure de prudence destinée à éloigner géographiquement le commanditaire d'un des acteurs de la fraude, mais il prouve également que dès cette date la coutellerie thiernoise bénéficiait d'une renommée certaine, même si, en l'occurrence, elle eut préféré se passer de cette mauvaise « publicité ».

Un fragment du terrier de la baronnie de Thiers⁴ daté de 1474 mentionne que le quart de la population recensée était constitué de couteliers, ainsi désignés. Une telle sur-représentation d'une catégorie professionnelle ne peut se mettre en place que sur un temps long.

¹ Alexandre Blgay, Histoire de Thiers, page 29

² Hermose Andrieu, Histoire de la ville et baronnie de Thiers, page 75

³ Ibid, page 75

⁴ Ibid, page 75

L'évolution de la coutellerie des origines.

La fabrication d'outils agraires et d'armes a précédé la coutellerie au sens où nous l'entendons actuellement. Les premiers couteaux étaient d'ailleurs très proches des armes de poing et l'iconographie du bas Moyen Age nous donne de très nombreux exemples de ces couteaux droits déposés sur les tables dressées pour le repas. Couteaux fixes, et donc à une lame, ils présentent cependant de grandes différences si on prend en compte la qualité de leur fabrication. Le couteau de paysan, souvent porté dans une gaine, à la ceinture, est d'une réalisation grossière.

A contrario, la bourgeoisie naissante et la noblesse font étalage de leur richesse en faisant fabriquer des pièces de coutellerie dont la qualité de réalisation n'a d'égale que la préciosité des matériaux utilisés : manches en os, en ivoire, en bois dur, lames gravées, damasquinées. Les manches en bois dur, en buis en particulier, autorisent de remarquables sculptures. Le Musée de la Coutellerie présente plusieurs exemplaires de ces réalisations exceptionnelles. Le couteau d'usage devient œuvre d'art. Son usage se diversifie. Alors que la table du Moyen Age ne comptait pas toujours autant de couteaux que de convives, le couteau devient ensuite un objet personnel, qu'on conserve par devers soi et qui, compte tenu de sa valeur, fait l'objet d'une attention particulière. Les arts de la table ne sont pas les seuls à nous avoir laissé des témoins de ce riche passé. Les ensembles créés pour la chasse et la vènerie présentent également de remarquables exemplaires. Cette qualité de fabrication repose sur l'existence de 2 corps de métiers distincts : les fèvres couteliers, fabriquant les lames et les couteliers faiseurs de manches. Cette distinction est clairement établie dans les règlements sur les arts et métiers de Paris rédigés au 13^{ème} siècle.

Thiers ne s'est pas inscrit dans cette coutellerie de luxe. La population composée de très nombreux agriculteurs et des ouvriers des papeteries, tanneries, fileteries, ne constituait pas une clientèle pour ce type de production. La demande tournait plutôt autour des couteaux d'usage, des outils agricoles ou des outils destinés aux activités préindustrielles, nombreuses dès le Moyen Age. L'importance de la population, pour l'époque, faisait de Thiers une des villes les plus importantes de la province. On désignait la ville par les termes de « Thiers le peuplé ».

Pour satisfaire la demande locale et pour se mettre à l'abri des destructions opérées au haut Moyen Age par différents envahisseurs ou par les guerres privées que se livraient les seigneurs locaux, la fabrication s'était regroupée dans la ville haute, à l'abri des enceintes érigées par les seigneurs successifs. Cette production pouvait s'exercer en toute tranquillité, mais reposait totalement sur une activité manuelle, essentiellement de forge, sans recours à aucun procédé susceptible de faciliter et d'amplifier l'activité comme cela sera le cas à partir du 15^{ème} siècle.

Augmentation rapide du nombre de couteliers

Les différents documents auxquels il est possible de se référer pour juger de l'importance de la coutellerie montrent une progression importante. En 1474, le quart de la population active⁵ était constitué de couteliers. Une telle représentation au sein de la population active, bien supérieure à tous les autres corps de métier, prouve l'ancienneté de l'activité qui, dès cette époque est une production tournée vers le marché extérieur.

⁵ La coutellerie thiernoise de 1500 à 1800, Saint Joanny, page 12

Une centaine d'années plus tard, en 1567, leur nombre avait doublé et était passé à 170 maîtres-couteliers⁶. Cette croissance s'accéléra puisqu'en 1615, soit moins de cinquante après, le nombre de maîtres-couteliers atteignait 325 dans la ville et une centaine dans les communes périphériques. La révolution de 1789 marquera cependant un temps d'arrêt dans cette croissance continue. En l'An V (1796-97), les couteliers représentaient toujours le nombre le plus important des contribuables thiernois, mais le relevé des cotes d'imposition ne faisait plus apparaître que 304 maîtres couteliers.

Au début du 17^{ème} siècle, Thiers est le plus important centre de fabrication de couteaux en France : 325 maîtres-couteliers à Thiers en 1615 et 120 à Châtellerault, 40 à Toulouse, 30 à Langres, 91 à Paris, 31 à Saint Etienne, 16 à Moulins.

Comment peut s'expliquer une telle progression ?

La position géographique de Thiers et les différents seigneurs dont a dépendu la ville au cours du temps ne sont sans doute pas étrangers à ce développement rapide. Le rattachement de Thiers au comté du Forez⁷ constituera une ouverture vers la région lyonnaise avec la création de voies de communication qui permettront d'établir des liens commerciaux avec cette importante zone économique. Cette œuvre de développement économique fut poursuivie, notamment par les ducs de Bourbon qui recueillirent la baronnie de Thiers dans leur patrimoine par le mariage de Louis II de Bourbon avec Anne Dauphine, dame de Thiers.⁸ Cet intérêt pour la ville nous a laissé un témoignage concret à travers l'hôtel du Pirou.

Le passage à une production beaucoup plus importante a également été permis par un début de mécanisation des activités de fabrication. L'énergie hydraulique va peu à peu se substituer à la seule activité manuelle et entraîner le développement d'une activité pré-industrielle importante qui permettra à Thiers d'accéder à des marchés qui dépasseront bientôt le seul cadre local, et ce, dans des domaines variés, la coutellerie bien sûr, mais aussi la papeterie, la tannerie, la fileterie. La rivière Durolle sera à l'origine de cette mutation. Les moulins fariniers existaient déjà, notamment dans la ville basse du Moûtier, moulins érigés par les moines de l'abbaye, mais on va également assister à l'utilisation de la force hydraulique pour mettre en mouvement les premières machines. En 1304, par exemple, un paroissien de Celles, localité située sur le cours de la Durolle en amont de Thiers déclare détenir des marteaux à fouler les draps⁹. En 1406, Jehan Fischard et Bonnet Chabrol obtiennent une concession pour établir 3 « rodets¹⁰ » sur la Durolle. Le rodet, ou rouet, est l'édifice construit en bordure de la rivière et qui abrite les meules en grès mises en mouvement par une roue à aubes. Ces meules sont destinées à donner le tranchant aux lames de couteaux. Ce droit d'établissement montre plusieurs choses. Dès cette époque, la coutellerie faisait appel à ce qu'on appellerait aujourd'hui de la sous-traitance pour satisfaire une production déjà importante. Cette division naissante du travail s'accélère dans les années qui suivront. Elle constituera une des caractéristiques de la coutellerie thiernoise et assurera son succès commercial mondial. C'est également l'amorce d'une dispersion de l'activité coutelière qui va, pour une part, quitter la ville haute pour s'établir le long de la Durolle, y compris dans les communes situées en

⁶ Extrait des registres de la juridiction des marchands à Thiers (2 novembre 1567), A. Guillemot, page 10

⁷ Pays de Thiers, page 27

⁸ Ibid, page 29

⁹ Un foulon ou fouleur, moulin foulon est un mécanisme servant à battre ou à fouler les tissus de laine tissée (drap) afin de les rendre plus homogènes et plus solides.

¹⁰ Ibid, page 29

amont. Ce mouvement s'inversera d'ailleurs, lorsque l'électricité permettra de s'affranchir de l'énergie hydraulique cantonnée dans une vallée d'accès difficile.